



HAL
open science

**Spatial militaire. La nouvelle donne. Puissances,
rivalités et nouveaux moyens, DSI hors-série n° 76**

février mars 2021

Jean-François Guilhaudis

► **To cite this version:**

Jean-François Guilhaudis. Spatial militaire. La nouvelle donne. Puissances, rivalités et nouveaux moyens, DSI hors-série n° 76 février mars 2021. Paix et sécurité européenne et internationale, 2022, 17, 10.61953/psei.2938 . halshs-03591798

HAL Id: halshs-03591798

<https://shs.hal.science/halshs-03591798v1>

Submitted on 28 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Note de lecture

Spatial militaire. La nouvelle donne. Puissances, rivalités et nouveaux moyens, *DSI hors-série n° 76* février mars 2021

Jean-François Guilhaudis

Professeur honoraire à l'Université de Grenoble-Alpes

Au moment où l'espace prend davantage d'importance et devient plus conflictuel dans la diplomatie du désarmement, ce numéro est bienvenu. L'éditorial de Joseph Henrotin souligne l'importance des évolutions intervenues en moins d'une décennie. L'espace est maintenant une « zone de confrontation » ; il continue d'être un « attracteur stratégique », de plus en plus d'États cherchent à y accroître leurs capacités. Et, dans le domaine civil, les évolutions ne sont pas moindres, nombre d'entre elles ayant des retombées en termes de puissance militaire. La décennie 2020 verra, écrit-il, un « accroissement de la spatio-dépendance. Ce sera peut-être aussi celle d'un premier combat en orbite ».

Ce hors-série, composé d'articles et d'entretiens, est organisé en 3 parties - changement d'époque, quelles puissances ? et les moyens.

Les articles du Général Vincent Desportes « Une brûlante priorité » (pp. 14-17) et de Xavier Pasco, Directeur de la FRS, « L'espace comme expression des rivalités de puissance » (pp. 18-21) donnent une présentation de la situation de l'espace surtout du point de vue stratégique et militaire. On peut probablement la résumer par les formules prolifération horizontale, la multiplication des acteurs spatiaux, et prolifération verticale, celle des systèmes militaires létaux et non létaux.

Avec la contribution de P. Bouhet (« Penser la guerre dans l'espace ? Quels fondements conceptuels ? » (pp. 10-13)), les entretiens accordés par les généraux Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace (« Retour sur un changement » (pp. 32- 36)), et Michel Friedling commandant du Commandement de l'Espace de l'Armée de l'Air et de l'Espace, (« Quelle stratégie spatiale pour la France ? » (pp. 38-43)) ainsi que par Jay Raymond, Chief of space operations de l'US Space Force (« Les États-Unis mettent en place l'US Space Force. Quels enjeux » (pp. 46-49)), et John J. Klein, auteur de *Understanding Space Strategy : The Art of War in Space*, Routledge, 2019 (pp. 22-29), contribuent à éclairer un peu la question du « penser la guerre dans l'espace », de la définition des politiques, des organisations, des stratégies et des moyens.

À cet égard et s'agissant de la France, les généraux Lavigne et Friedling soulignent que notre pays a pris au sérieux depuis longtemps l'Espace, qu'il affirme toujours sa volonté d'être une puissance spatiale et y affecte des moyens importants, dont le Général Desportes demande, devant la « brûlante priorité de l'espace », qu'ils soient accrus au plan français et européen (pp. 14-18).

La partie relative aux moyens présente les constellations 5 G Civiles (Emmanuel Vivenot, pp. 74-77), le cyberspace (4 officiers signalés par leurs initiales, pp. 78-82), les satellites (E. Oliviero et un officier désigné par ses initiales, pp. 84-88), les drones spatiaux (P. Langlois, pp. 89-93) et la question de la récupérabilité des lanceurs (J.J. Mercier, pp. 94-98). Sans qu'un article lui soit réservé on voit bien, à travers ces contributions apparaître le *New Space*, ce monde de start-up et d'entreprises privées, qui perturbent le secteur spatial traditionnel des entrepreneurs spatiaux gouvernementaux, avec lequel elles sont pourtant liées.

Dans la partie intitulée « quelles puissances », les entretiens précités des généraux Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace (« Retour sur un changement » (pp. 32-36)), et Michel Friedling commandant du Commandement de l'Espace de l'Armée de l'Air et de l'Espace, (« Quelle stratégie spatiale pour la France ? » (pp. 38-43)) et de Jay Raymond, Chief of space operations de l'US Space Force ou des spécialistes (« Les États-Unis mettent en place l'US Space Force. Quels enjeux » (pp. 46-49), fournissent d'appréciables informations sur les États-Unis et la France. S'y ajoutent naturellement des contributions attendues sur : la Russie (Bart Hendrickx, La Russie favorise les capacités contre-spatiales, pp. 54-60), la Chine (Joseph Henrotin, Spatial militaire chinois : la densification capacitaire, pp. 66-70) et l'Inde (entretien avec Ajey Lele, La stratégie spatiale indienne, pp. 62-65). L'article de A. Dabila sur « Le programme spatial brésilien : la conjonction stratégique des forces au service de la maîtrise territoriale », (pp. 50-53), plus inattendu, est très intéressant dans la mesure où il marque bien l'intérêt des moyens spatiaux « comme la solution la plus économe pour relever le défi de la maîtrise territoriale et de la mise en valeur de ce vaste pays » (p. 51).

Ce hors-série bourré d'informations sur des questions complexes et mal connues, laisse pourtant le lecteur insatisfait. Si on comprend bien qu'il ne comporte pas de développement sur la coopération entre la France et l'Allemagne et les pays du *Five Eyes*, dans le Forum CSpO, il est moins admissible qu'il n'y ait pas de contribution sur l'Europe et le spatial. Devraient aussi être systématiquement ajoutés à ce hors-série dans chaque article ou presque, une note sur les sigles et pour l'ensemble un glossaire, dont la liste des entrées serait longue. Que désigne précisément arsenalisation ? est-ce que militarisation et martialisation sont synonymes ? Qu'est-ce que le *New Space* ? Bien d'autres termes gagneraient à être définis. On peut regretter aussi que la question du droit de l'espace, évoquée par X. Pasco (p. 21) et les débats qui lui sont liés aux Nations unies et à la Conférence du désarmement, ne soient pas davantage abordés.

Le principal point faible de ce hors-série est toutefois le tableau des puissances spatiales. Comme pour les marines, les aviations etc. on comprend bien l'idée et l'intérêt d'un tableau : résumer une situation d'un coup d'œil. Encore faut-il que le tableau traduise la réalité ! S'agissant des puissances spatiales, on doit remarquer que les critères du classement ne sont pas énoncés avec assez de précision. Il y en a, semble-t-il trois, si on en juge par ce qui est dit à propos de la puissance de premier rang : la maîtrise du spectre des activités spatiales militaires, y compris les options ASAT ; le développement de ses matériels (lanceurs, satellites) ; la disposition de ses bases. Si on considère ensuite, la notion de puissance spatiale de 2^e rang, on lit qu'elle développe ses matériels et dispose de ses bases, puis qu'elle « a accès à l'ensemble des types de satellites, militairement utiles ». En somme la différence entre les 2 catégories semble se réduire à la maîtrise de l'ASAT. Est-ce vraiment, à côté des nombres qui doivent sûrement compter, même si on ne les vise pas, le critère de distinction ? Sans un peu plus d'explication, il est vraiment assez difficile de voir classer dans la même catégorie, « puissance de premier rang », les États-Unis, la Russie et la Chine et de lire sans une note d'explication, étant donné le rôle de l'URSS dans la conquête de l'Espace et le fait que l'article de B. Hendrickx ne traite pas ce point (pp. 54-60), que la Chine a atteint la deuxième position mondiale, derrière les États-Unis (p. 70)¹. Il est de même surprenant de voir classer en deuxième rang, avec la France, le Japon, l'Inde et Israël. De tels raccourcis et de telles simplifications sont excessifs.

¹ Cette position est néanmoins confirmée par K.H. Brunner, *Espace et sécurité : le rôle de l'OTAN*, Rapport de la Commission des sciences et des technologies de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, 025 STC 21F Rev 2 fin, octobre 2021, pp. 6-7.